



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

Sierentz, le 10 mars 2021

C/R de la visioconférence du mardi 9 mars 2021.

Présents : Denis Bangel, Olivier Rapp, Francis Varaine, Pierre Oberrieder, Gilbert Meyer, Gérard Waldeck, Christelle Munck, Sébastien Ammann, Gabriel Flory, Viviane Liebis, Frédéric Dirand, François Detraye, Gilles Bourges.

Excusés : Albert Elser, Vianney Salles.

Absents : Néant

---

Début de réunion à 19h07.

1. Le compte rendu de la réunion du comité en visioconférence du 3 février 2021 est approuvé à l'unanimité.
2. La trésorerie de l'association est saine. Comme toutes les associations, en cette période de pandémie, nous sommes confrontés à un manque de recette. Nous sommes également dans une période de mutation importante, investissements, modernisation et expansion de nos installations. Cependant et avec l'aide de la municipalité, de la collectivité européenne d'Alsace, de la ligue de tir d'Alsace, du comité départemental de tir 68 et de l'hyper U, nous sommes dans le budget prévisionnel 2020/2021 qui prévoyait un résultat de recettes 82200€ et dépenses 96800€ soit - 14600€ de résultat. A ce jour, nos dépenses sont de 56278€ et nos recettes de 22944€ soit un résultat de - 56278€.
3. Le président informe le comité sur les prochaines étapes du contrôle d'accès, de la vidéosurveillance et du nouveau système d'alarme. Les membres ont été sollicités afin de fournir une photo récente pour la réalisation du badge d'accès. Pour le moment, environ 90 badges ont été confectionnés. Nous attendons ces jours-ci le courrier d'autorisation de la Préfecture du Haut-Rhin. Les travaux se poursuivent et nous ne manquerons de vous tenir informés. A partir de fin mars nous organiserons une permanence au stand, afin de remettre un badge à ceux qui nous aurons envoyés une photo. Pour



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

ceux qui sont en possessions d'une clef d'accès, un échange se fera avec le badge et la caution (15€ ou 50€) sera réaffectée à la caution du badge.

4. Le dossier de subvention auprès de la LTA et du CDTir 68 a été déposé pour l'installation de cibleries vitesse au 10M (3300€) afin de nous permettre de développer cette nouvelle activité et pouvoir recevoir les compétitions départementale et régionale.
5. Le comité, lors d'une consultation téléphonique a donné son accord pour l'organisation sur notre stand de compétition qualificative pour l'éventuel championnat de France 2021.
6. Gabriel, notre secrétaire prépare une mise à jour du règlement intérieur, évolution de la réglementation et mise en conformité de certains aspects d'organisation générale.
7. La ligue de tir d'Alsace souhaite aider les clubs qui le souhaitent à acquérir une ciblerie électronique de nouvelle génération. Les cibleries Quantum sont vraiment intéressantes car plus ludiques. Pour l'école de tir, elles permettent de faire de nombreux exercices directement sur la ciblerie. Nous sommes contents de nos installations Meyton, nous souhaitons installer un ensemble électronique au 50M. Avec les conditions d'acquisitions offertes par la LTA, il nous paraît important pour notre association d'accepter et de commander 22 cibles Quantum pour le 10 M. Après en avoir débattu, le comité à l'unanimité décide de faire cette acquisition.
8. Comme vous le savez, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir les membres sur les pas de tir 25M et 10M. Afin de respecter les règles de détention d'armes de catégorie B, le club de l'Arquebuse a accepté notre demande de permettre aux tireurs du STS de venir faire un tampon d'assiduité et de capacité les jours d'ouverture de leur stand. Les membres désireux de le faire peuvent s'inscrire auprès du Président.
9. La municipalité a accepté de nous aider et de financer (60 000€ pour cette année) la réhabilitation de la butte de tir du 50M, de plus elle demandera à la CEA une subvention pour aider ces travaux environ 30 000 € devrait être obtenus. Ce qui portera l'effort de la Mairie et du département à 90 000 €. les devis sont faits, les entreprises vont être choisies et les travaux vont commencer. Nous avons notre part de travail à effectuer, en dégaugeant la butte de la petite végétation qui surplombe. Ces travaux étant vraiment très important, le comité décide de faire appel à la société ST-Environnement qui dégagera la butte pour la somme de 4 000 € HT. Le comité approuve cette décision à l'unanimité. Il est peut-être intéressant pour le 50M d'installer des gongs afin de permettre l'entraînement à la discipline 821 (Tir à la carabine 22Lr sur cette distance). Le projet n'est pas vraiment abouti et nous



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

devons continuer l'étude avec l'impact du bruit sur l'ensemble. Nous verront comment faire pour ne pas générer des nuisances sonores.

10. Stéphane Baumlin souhaite réaliser pour son diplôme d'animateur une réorganisation des panneaux d'affichages. Le comité approuve à l'unanimité ce projet.
11. Tour de table, pas de question.
12. Tous les points de l'ordre du jour ayant été débattus, la réunion du comité du 9 mars 2021 se termine à 20h10.

Gabriel Flory  
Secrétaire

Gilles Bourges  
Président